Vol. XXXVIII — Saint-Boniface, Manitoba, 11 Novembre 1908. — No. 1

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe compris le port ...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente ...... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue de Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto, Ont.

Les Cloches de la Premiere Cathedrale de Saint-Boniface

The voyageur smiles as he listens
To the sound that grows apace,
Well he knows the vesper ringing
Of the bells of St. Boniface.

The bells of the Roman mission
That call from their turrets twain
To the boatmen on the river,
To the hunter on the plain.

WHITTIER.

Le vent du nord gémit tristement dans les branches,
La Rouge étend au loin ses anneaux paresseux,
A l'horizon se dresse un camp de tentes blanches,
Un camp assiniboine ou de chasseurs sauteux.

Le regard s'assombrit. La pensée éperdue
Scrute les profondeurs de la plaine sans fin.
Devant l'immensité de la verte étendue
L'aviron se fait lourd et des mains glisse enfin.

Voyageur attardé, voici la nuit, arrête.
Qu'entends-tu? Les soupirs de la bise qui mord?
Ou le perfide appel du Sioux qui te guette?
Est-ce le cri plaintif de l'outarde du nord?

C'est un son argentin qui sème dans l'espace
L'adieu mélodieux de la cloche du soir.
Le voyageur écoute, il sourit à l'espoir,
Il reconnait vos voix, tours de Saint-Boniface.

Les voix des deux tours sœurs, divines voix du ciel
Réjouissant le cœur du métis intrépide,
De l'indien harassé, des voyageurs sans guide
Perdus et s'avançant, dans un ennui mortel.

Sur les bords désolés du fleuve de la vie
Parfois soufflent aussi les vents glacés du nord,
La main perd l'aviron, la course est infinie,
Pour pousser le canot, le cœur n'a plus d'effort.

Heureux alors celui dont la docile oreille
Entend l'appel divin pour déposer le faix.
C'est le dernier voyage. Enfin il appareille
Au Carillon joyeux de l'éternelle Paix.

A. CHOSSEGROS, S. J.
(Semeur, nov. 1908)

Le nouveau president

Sous l'égide protectrice de M. Roosevelt, William H. Taft est sorti victorieux de la lutte présidentielle.

Il l'emporte sur son concurrent, M. Bryan, par la substantielle majorité de 113 voix.

En dépit du résultat, cependant, l'élection a été chaudement contestée. C'était en réalité les états de NewYork et de l'Ohio qui tenaient la balance, et s'ils avaient penché du côté démocrate, avec leurs 62 voix, comme il était dans l'ordre des choses possibles, M. Bryan serait aujourd'hui l'hôte désigné de la Maison Blanche. Mais les espérances démocratiques ont été frustrées, New-York et l'Ohio se sont rangés du côté républicain. A la surprise générale, la ville de New York elle-même, a échappé à l'influence du Tammany Hall, et a fourni pour la première fois dans son histoire une majorité républicaine.

La victoire de M. Taft est plus considérable peut-être qu'on ne l'avait prévue, mais elle répond en somme à l'attente de l'opinion désintéressée. Toutes les chances étaient assurément en faveur du cand da républicain. D'abord, le parti qu'il incarnait était déjà en place fortement ancré au pouvoir depuis longtemps, et on sait que le peuple en général est routinier et n'aime pas le changement. Ce plus M. Taft était couvert par l'indéniable popularité du président Roosevelt qui le proposait au peuple comme son successeur nécessaire.

Enfin, l'on n'ignore pas que le parti républicain représente aux Etats-Unis les idées conservatrices, et qu'il est en particulier le rempart du protectionisme. Or, l'élément conservateur de la nation n'était pas sans inquiétude au sujet du radicalisme vrai ou prétendu de M Bryan. Même après la crise très sérieuse qu'ils viennent de traverser, les Américains ont préféré le statu quo aux risques d'une politique nouvelle.

Il n'y aura donc rien de changé aux Etats-Unis, la composition du congrès reste à peu pres la même, et l'on est assuré que M. Roosevelt sera fidèlement continué par son successeur.

Bien qu'il ait été en quelque sorte relégué au second plan dans la présente campagne et que M. Roosevelt ait fait une ombre plus grande que la sienne au mur électoral, M. Taft n'en est pas moins un homme de réelle valeur, qui a déjà donné des preuves de son talent d'administraiton. Nous croyons pouvoir prédire sans nous tromper qu'il occupera un rang honorable parmi les présidents de la République Américainée. Pour nous, il a du moins l'avantage de connaître bien le Canada. Il est depuis longtemps un ami de notre pays, et pendant de longues années, la Malbaie, dans la province de Québec, a été le lieu favori de ses villégiatures.

Quand au vaincu d'hier, M. Bryan, nous ne pouvons laisser passer sa défaite sans rendre au moins hommage au talent et au courage qu'il a déployés. Le candidat démocrate luttait dans des conditions défavorables, et il a succombé pour la troisième fois sous le nombre. Mais nous ne croyons pas que ces trois défaites successives diminuent considérablement son prestige. Son admirable génie oratoire en fait toujours l'homme d'Etat le plus écouté de son parti.

La Patrie.

Le permis de Roosevelt

LE PRESIDENT DES ETATS UNIS N'A PAS ENCORE DEMANDE DE PERMIS DE CHASSE POUR SON EXPEDITION DANS L'EST DE L'AFRIQUE, MAIS ON CROIT QU'ON LUI ACCORDERA UN PERMIS SPECIAL, AVANT SON DEPART DE LA MAISON BLANCHE

LONDRES, Nov. 9.—On sait que le président Roosevelt, une fois sorti de charge, fera un voyage en Afrique, avec l'idée d'y traverser le désert et la forêt à leur état le plus sauvage. Il y fera la chasse accompagné de son fils et de quelques compagnons résolus à braver le diable et les bêtes. Le Président n'ayant pas signifié son intention de demander des privilèges spéciaux, on suppose qu'il va avoir à se procurer une licence ordinaire de $250 aux bureaux des Colonies. Mais il n'a pas encore fait de demande de ce genre bien qu'il soit d'usage de demander une licence plusieurs mois d'avance. Cette licence accorde à chaque chasseur le droit de tirer 60 animaux; exception est faite pour les lions les léopards et les crocodiles qu'il peut abattre en aussi grand nombre qu'il le désire.

Comme il est stipulé dans les nouvelles licences, le Président, s'il en possède une, peut tuer deux éléphants, deux rhinoceros, 10 hippopotames, 21 antilopes, deux buffles, deux sangliers, deux loups, 10 chevreaux, deux cicognes, deux autruches, deux singes, deux aigrettes et un chimpanzé! Il est défendu de chasser les girafes, les ânes sauvages, etc., sans avoir une autorisation spéciale.

On demandera au Président Roosevelt de faire une déclaration, écrite de sa propre main, des animaux qu'il a l'intention de tuer, ainsi que de la région dans laquelle il désire chasser. Avant de quitter l'Afrique, on le priera de déclarer quelle espèce et combien d'animaux il a tués.

Un des organisateurs américains de l'expédition déclare qu'il croit qu'une licence spéciale le sera accordée au Président avant son départ pour l'Afrique.

"Chanteclairette"

La réouverture des théatres est commencée, en France; tout le monde attend avec impatience la première de "Chantecler", la pièce de Rostand à laquelle il travaille depuis sept ans, et qui doit paraître aux feux de la rampe dans quelques semaines. Il y a trois ans, Rostand en avait donné le manuscrit à son éditeur auquel il l'a presqu'immédiatement redemandé, pour y faire des retouches. Il y a deux ans, Coquelin en avait commencé l'étude; il a dû l'abandonner et remettre la pièce à Rostand. Sa vraie raison, parait-il, du retard de Rostand à livrer son manuscrit définitif à l'éditeur, c'est que bon nombre de critiques éminents, tant Français qu'Anglais, ne considèrent pas Rostand comme un des grands poètes français et que cela lui fait redouter la critique de "Chantecler."

Cette pièce n'est pas encore parue qu'elle est déjà parodiée: un théatre parisien a joué "Chanteclairette", et les chroniqueurs parisiens se sont fort amusés de de l'aventure de deux paysans français qui, venus à Paris pour entendre la famense pièce de Rostand, ont entendu "Chanteclairette" et sont retournés chez eux convaincus qu'ils avaient assisté à la grande pièce de ce "bon monsieur Rostand, qui fait parler les volailles comme du grand monde".

AVIS PUBLIC

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon, sera tenue à St.Pierre, à la salle municipale, lundi le 14 ième jour de décembre 1908, à 1 heure p. m.

Daté à St. Pierre, Manitoba ce 7e jour de novembre 1908.

PAUL CHENARD,
Sec.-Trésorier.
Société d'Agriculture de Carillon.

Le Manitoba.

MERCREDI, 11 NOVEMBRE 1908

Le *Manitoba* entre aujourd'hui dans sa trente-huitième année d'existence. Sa situation est telle qu'il peut espérer vivre encore longtemps.

LE ROI D'ANGLETERRE

Sa Majesté Edouard VII a atteint ses soixante-sept ans lundi. Le roi d'Angleterre est aujourd'hui le souverain le plus remarquable de l'Europe ; sa diplomatie savante a fait des merveilles au bénéfice de l'Empire. Il y a huit ans, à la mort de la reine Victoria, l'Angleterre était dans un état d'isolement politique très dangereux ; Edouard VII a gagné un à un les cours et les parlements étrangers ; et Londres est devenue le centre des délibérations internationales.

Le gracieux monarque a donné récemment au Canada une marque d'affection nouvelle en déléguant son fils très aimé, le prince de Galles, aux fêtes du Tricentenaire de la fondation de Québec.

Longue vie au roi Edouard VII.

L'Hon. M. Agnew

Après avoir courageusement lutté contre la maladie, monsieur Agnew est décédé lundi matin, à trois heures et demie.

M. Agnew avait espéré en sa guérison jusqu'au dernier moment ; et on peut dire que c'est son énergie qui l'a porté pendant huit longs jours de souffrances. L'amélioration qui s'était produite un instant a été suivie d'une rechute dimanche soir ; et en quelques heures le dénouement arrivait. La famille avait eu le temps cependant d'accourir au chevet de son chef.

La mort a frappé avec fréquence tout à l'entour de nous depuis quelque temps. Chaque malheur a apporté avec lui sa caractéristique attristante ; celui-ci nous rappelle impitoyablement la fragilité de nos existences, de nos efforts et du succès vers lequel nous tendons toujours !

L'homme auquel nous consacrons aujourd'hui quelques notes rapides était dans tout l'épanouissement de sa force physique ; ses splendides facultés intellectuelles étaient à leur plus haut degré de puissance et d'efficacité ; on l'avait appelé aux honneurs parlementaires ; il y a un an le chef du gouvernement lui avait donné un fauteuil de ministre ; autour de lui rayonnait une famille nombreuse et aimante, toute à la joie des honneurs et de la prospérité. Tout cela croule en un moment. La carrière brillante est finie ; les joies du foyer se changent en larmes.

Adversaires comme amis du défunt offrent de vives sympathies à la famille en deuil ; tous font l'éloge du ministre disparu. Un des traits qui nous frappe le plus dans la vie publique de M Agnew, c'est l'absence des animosités qui se manifestent souvent contre la personnalité des hommes politiques.

Même au milieu des plus profondes agitations populaires ; même quand on attaquait le gouvernement avec le plus de vigueur on respectait ce ministre. En sa qualité de Trésorier-Provincial, M. Agnew prononçait chaque année le discours du budget. Le *Free Press* attaquait invariablement le discours, mais ce n'était jamais sans rendre hommage à l'honnêteté de l'orateur et à ses qualités administratives et parlementaires. Le pays s'emparait ensuite des chiffres de M. Agnew ; la presse, conservatrice ou libérale, les discutait ; mais d'un côté comme de l'autre, on félicitait le ministre de la franchise de son exposition budgétaire et de la sincérité de ses affirmations

Le distingué défunt n'avait que quarante-cinq ans. Il était originaire d'Ontario. Il pratiquait le droit avec succès à Virden depuis plusieurs années quand les électeurs de sa circonspection lui demandèrent de les représenter à la Législature. Simple député ou ministre, M. Agnew commanda toujours l'estime et l'attention de la Chambre.

La justification de M. Borden

L'enquête conduite par le juge Cassels dans l'administration du département de la Marine a provoqué un incident sensationnel samedi : la suspension de vingt-huit fonctionnaires, sous le grave soupçon d'avoir illicitement reçu des commissions, de la part de marchands faisant affaires avec l'Etat par leur entremise.

L'opposition n'avait donc pas tort quand elle disait que des choses répréhensibles se passaient dans les bureaux de M. Brodeur !

C'est M. Brodeur lui-même qui donne maintenant raison à l'opposi-ion en destituant ses employés, impliqués publiquement dans des affaires de péculat.

La campagne menée par le parti conservateur en 1908 n'a pas réussi au point de vue strict du parti ; mais le principal, c'est qu'elle ait réussi au point de vue général du pays. C'est grâce à monsieur Borden à ses amis, si cette enquête dans le Département de la Marine a lieu; c'est grâce à M. Borden et à ses amis si Clifford Sifton et sa séquelle de brocanteurs ont été expulsés des abords du trésor ; c'est grâce à M. Borden et à ses amis si le gouvernement est forcé de mettre fin au régime du pillage qui naguère encore avait ses franches coudées à Ottawa.

L'opposition peut se flatter d'avoir bien servi le peuple, puisque sa vigilance va soustraire des millions de dollars à l'appétit d'une troupe d'affamés et de rongeurs.

La session qui va s'ouvrir en janvier nous révèlera sans doute bien des détails intéressants sur les manières de procéder de nos amis libéraux s'enrichissant aux dépens des classes laborieuses du pays.

La fierte de ceux qui ont capitule

Notre confrère français a cru devoir continuer sa sotte plaisanterie de la semaine dernière en donnant le *récit* de funérailles politiques de l'hon. M. LaRivière.

Ce journal déclare, sur sa manchette, qu'il est *essentiellement dévoué aux intérêts français de la région !*

Et il en donne vraiment des preuves touchantes !

Le *Nouvelliste* est assez encrassé dans sa partisannerie pour n'avoir pas honte de la situation que la lâcheté des libéraux français de Saint-Boniface vient de créer.

Nous reproduisons ailleurs, concernant l'élection de Provencher, une opinion qui cadre avec la nôtre et qui laisse entendre quelles funérailles on devrait célébrer à Saint-Boniface.

Les elections generales du 26 octobre 1908

(*Les Cloches de Saint-Boniface*)

Le résultat de ces élections a été une majorité de 50 environ, pour le Gouvernement libéral de sir Wilfrid Laurier.

Le comté de Provencher a élu un libéral et un Irlandais catholique.

Les Canadiens-Français qui n'ont pas voté pour l'Honorable LaRivière ont oublié le pacte fait lors de l'organisation des comtés du pays, et qui assurait aux Canadiens-Français l'élection d'un des leurs. Ils ont oublié aussi que c'est le Gouvernement libéral qui nous a enlevés en 1890 l'usage officiel de la langue française. Les catholiques qui ont voté dans le même sens ont oublié que c'est le gouvernement libéral Greenway qui nous a enlevé nos écoles en 1890 ; que c'est sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral à Ottawa, qui s'est opposé en 1896 au Bill rémédiateur, consacrant le principe des écoles séparées, et présenté à la chambre par le Grand Maitre des Orangistes, sir Mackenzie Bowell; que c'est le même sir Wilfrid Laurier qui n'a pas eu le courage en 1905 de nous octroyer tous les droits scolaires, surtout le droit à l'école confessionnelle que nous garantissait la Constitution dans la Saskatchewan et l'Alberta ; que le soi-disant règlement final Laurier Greenway de 1896 ne nous donne *pratiquement* aucun droit pour nos anciennes écoles au point de vue catholique bien qu'il consacre une partie de nos droits au français, nous mettant cependant, nous les premiers occupants de ce pays, sur le même pied que tous les autres colons de langue étrangère à l'anglais. Voilà des faits incontestables que l'on peut essayer d'atténuer ou d'expliquer, mais qui restent absolument vrais et que beaucoup connaissent sans paraître s'en servir beaucoup !

Où est le patriotisme et le souci des intérêts catholiques ? Quand même ces faits auraient été rappelés avant les élections, auraient-ils modifié le vote ?

Evidemment il faut instruire notre peuple et l'organiser ; autrement l'avenir au point de vue catholique et aussi au point de vue francais est bien compromis.

La guerre est ajournee

(*La Patrie*)

L'incident de Casablanca n'aura heureusement pas les conséquences désastreuses qu'il avait fait prévoir. D'un commun accord, la France et l'Allemagne ont décidé de soumettre l'affaire à l'arbitrage du tribunal de la Haye, qui prononcera sur les questions de fait comme sur celles de droit. La guerre européenne est donc indéfiniment ajournée, jusqu'à ce qu'une cabriole nouvelle de l'Allemagne en ramène la possibilité-

S'il est vrai que le Kaiser, renouvelant le vieux truc de Bismarck, s'est appliqué à créer une crise étrangère pour faire diversion à son dernier four diplomatique, l'interview maladroite du "London Telegraph", il a certainement manqué son but. Il paraît au contraire s'être enferré davantage.

En effet, après avoir pendant trois jours repoussé toute entente, après avoir usé même de menaces, l'Allemagne opère aujourd'hui un changement de front complet. Elle n'a pas réussi à obtenir de concessions de la France et elle se rend à la proposition de l'arbitrage qu'elle avait commencée par refuser.

Après réflexion, Guillaume II a sans doute compris que le conflit le mènerait plus loin qu'il ne voulait. D'abord, il ne s'est pas senti suffisamment appuyé par l'opinion allemande elle-même qui ne désire pas la guerre pour le moment du moins L'attitude énergique de la France a dû aussi lui donner à penser. Dans la presse française, il n'y a eu qu'une voix pour proclamer qu'une reculade dans les circonstance ruinerait l'influence morale de la France, et le ministère était résolu à ne point céder.

A tous les points de vue d'ailleurs, l'Allemagne ne pouvait choisir un plus mauvais moment pour faire la guerre, car elle se fut trouvée presque complètement isolée. L'Autriche est actuellement toute absorbée par les difficultés des Balkans, et l'Italie, qui n'entend plus se sacrifier inutilement pour les autres, ne fait plus partie que nominalement de la Triplice et ne suivrait probablement pas l'Allemagne dans sa folle aventure.

D'autre part, l'Angleterre, dont la suprématie navale est incontestable, ne cache pas ses sympathies pour la France, tandis que la Russie a tout intérêt à entraver l'action allemande du côté des Balkans.

En somme, l'opinion générale en Europe est que l'Empereur a agi d'une façon puérile en tentant de faire de l'incident des déserteurs un "casus belli", comme ç'a été pendant quelques jours son intention manifeste.

Guillaume II, Ministre Anglais !

Pendant une séance de la chambre des communes en Angletere, M. William Redmond, le député irlandais nationaliste du comté d'East Clare, a demandé au secrétaire de la guerre, M. Haldane, s'il était vrai que le plan de campagne qui a mis fin à la guerre sud-africaine avait été fourni au maréchal Roberts par l'empereur d'Allemagne.

M. Haldane a répondu que les archives du secrétariat de la guerre ne possédaient pas de document de ce genre ; qu'aucun plan n'y avait été reçu et qu'il ne s'en trouvait point dans les mains d'aucun fonctionnaire de ce ministère.

M. Redmond ayant ensuite demandé si le secrétaire de la guerre consentirait à s'enquérir si ce document se trouve autre part, M. Haldane a répondu qu'il avait assez à s'occuper des affaires de son ministère, sans aller voir dans celles des autres.

Le député irlandais a alors demandé à M. Haldane s'il avait eu connaissance de l'existence de ce plan et s'il ne serait pas juste de prier le premier ministre d'offrir à l'empereur d'Allemagne une place dans son cabinet. Cette question a été accueilli par des éclats de rire et par des cris de "A l'ordre". M. Haldane n'y a pas répondu.

DECES

Samedi, décédait, à Saint-Boniface, à l'âge de cinquante-trois ans madame veuve Adolphe Turner, de son vivant marchand de cette ville.

Madame Turner était sœur de madame Prendergast, et demeurait chez l'honorable juge depuis plusieurs années.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à la cathédrale. Les porteurs étaient : Son Honneur le maire Bleau, M. J. Turenne, M. J. Lecomte, M le docteur Lambert, M. T. Bertrand et M. A. Prendergast. Une procession nombreuse a accompagné le cercueil à l'église.

Officiaient : Mgr. Dugas, assisté par MM. les abbés Prud'homme et Fyfe.

Nous offrons à madame Prendergast et à la famille en deuil nos sincères sympathies.

On annonce, à Ste-Anne de la Pocatière, P. Q., le décès de M. l'abbé Fraser, après une courte maladie M. Fraser était frère de Mde J. Gelley de Saint-Boniface et oncle de madame C. H. Royal, de Saint-Boniface, de madame Driscoll et de M. Thomas Gelley de Winnipeg. M. Thomas Gelley est parti vendredi pour la province de Québec afin d'être présent aux funérailles.

MENUS PROPOS

POURQUOI ?

Pourqoui dit-on que les intérêts courent quand ils s'accumulent ?

Pourquoi dit-on que le commerce s'en va, quand il ne marche pas ?

Pourquoi, pour avoir de l'argent devant soi, faut-il le mettre de côté ?

Pourquoi d'un pauvre malheureux ruiné qui n'a plus où se coucher, dit-on qu'il est dans de beaux draps ?

Chez Nous et Autour de Nous

—Chevaux à vendre, s'adresser à nos bureaux.

—Chambre à louer. S'adresser au No. 28 rue Ritchot.

—Maison à louer sur la rue Dumoulin. S'adresser à madame Elie Genthon.

—A vendre par MM. Guilbault & Cie : bois de première qualité : épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail.

—M. et madame Eugène Coulomb et leur fils Oscar, de Fannystelle étaient en cette ville, la semaine dernière, par affaires.

—L'Union Ste-Cécile, aidée du concours des dames de la paroisse, donnera, mardi, le 24, une séance dramatique au profit de l'œuvre de la cathédrale.

—Ce soir, veillée aux huitres, organisée par de joyeux hommes d'affaires de Saint-Boniface. Ce *hop* aura lieu dans les salles de MM. Dallaire Charette & Daoust.

—M Armand Désilet de Saint-Angèle de Laval, en visite dans cette Province, doit partir la semaine prochaine pour retourner chez lui, avec l'intention de revenir au printemps.

—Une dépêche de Fernie reçue par M Stanislas Jean annonce la mort de M. Joseph Jean à Hosmer, C. A. M. Emile Jean, son frère, est parti hier pour cet endroit.

—A LOUER—Deux magasins. No 31 et 33, block Lamontagne, aussi résidence moderne No 41, rue Provencher. S'adresser à J. A. MARION, 35 rue Dumoulin, St. Boniface.

—Le C. N. R. a placé une armature en fer au-dessus du viaduc projeté au bas de la rue Water. Nous espérons que les autorités municipales de Winnipeg verront à ce que cette entreprise se complète une bonne fois Puisque la fermeture du Broad way est chose décidée, qu'on nous donne au moins une voie de communication convenable avec Winnipeg.

—Mde R. A. Collin informe les dames et demoiselles qu'elle déménagera son magasin, ainsi que son atelier de couture en face de la rue St. Joseph, sur l'Avenue Provencher. Mde Collin aura toujours en main un joli assortiment de marchandises sèches, articles de toilette, et de fantaisie etc. Couture, ouvrage garanti et fait promptement. Costume, tailleur, spécialité.

—Kate Polson, la jeune fille écrasée la semaine dernière par une voiture d'express à Winnipeg, est morte vendredi, des suites de ses blessures. Chose étrange, le cocher qui conduisait cette voiture n'a pu être retrouvé, malgré les efforts de la police. Une récompense de $100 est offerte par le département du procureur général à quiconque donnera des renseignements qui amèneront la capture de ce cocher brutal.

—Les explosions effrayantes qui se sont produites sur les travaux du Transcontinental à l'Est de Kenora, et qui ont coûté plusieurs vies humaines, sont l'objet de nombreux et vifs commentaires dans le public et dans les journaux. Y a-t-il négligence ou incompétence chez ceux qui manipulent la dynamite? La commission du transcontinental elle-même paraît à l'abri de reproche, car en septembre dernier, M S S. Poulin, l'ingénieur du district avait adressé aux différents chefs de camp et aux contracteurs une lettre d'instructions concernant les précautions spéciales à prendre dans le maniement de la dynamite pendant la froide saison.

—Une effrayante catastrophe, qui rappelle celle qui frappait la famille Monchamp à Saint-Norbert il y a quelques années, a eu lieu à Swan Lake, vendredi. M. et Mde Edward Carey et six de leurs enfants, ainsi qu'une jeune institutrice, ont été brûlés à mort dans un incendie soudainement allumé par l'explosion d'un bidon d'huile de pétrole. Le père, Edward Carey, était à allumer les feux vers les cinq heures du matin et se servait de pétrole ; c'est dans ses mains, probablement, que l'explosion se produisit. Cet accident lamentable a jeté sur toute la région une tristesse difficile à décrire.

—A partir du 15 novembre au 31 décembre, au magasin de M. J. Leclerc, No 15 Ave Provencher, Saint-Boniface, les acheteurs recevront pour tout achat de 25 cents un coupon donnant droit à un des trois articles suivants : 1o Pipe en écume de mer, marque Peterson valeur $25. 2o Etui en argent pour cigarettes, valant $8. 3o Porte-cigare en ambre et cercle d'or, valant $5. Ces articles seront donnés à 10 h. p. m. la veille du Jour de l'an aux heureux gagnants.

ABONNEZ-VOUS AU
MANITOBA
$1.00 Par Annee

FEUILLETON DU MANITOBA.

MON COUSIN GUY

9

(*Suite.*)

Guy le devinait, elle n'eût pas été autrement surprise, d'y voir, en guise de maisons, des palais entourés de jardin féeriques, décorés de fontaines d'eau jaillissante aux reflets irisés, des allées ombragées de ces arbres qu'elle aimait tant, où circulaient des hommes et femmes tous heureux, trouvant tous la vie une fête exquise, digne d'être jugée telle.

Je suis sûr, dit-il en riant, que vous supposez qu'à Paris il n'y a jamais ni pluie, ni boue, ni autres désagréments du même genre ?

—Il y a eu?... Je n'avais jamais pensé à cela ! fit-elle d'un accent déçu d'enfant devant qui l'on assombrirait une image lumineuse.

—Oui, il y en a... Comme il y a partout des hommes et des femmes détestables, des enfants qui pleurent, des cheminées qui fument, des...

—Mon Dieu, Guy, qu'elle énumération interrompit Mme Chausey, qui s'amusait autant du sérieux affecté de son frère que de la mine d'Arlette. N'enlève les illusions de cette enfant.

Le fait est que les illusions ne sont pas au nombre des objets susceptibles d'être retrouvés, une fois perdus. Ma cousine soyez donc très prudente et très sage en gardant soigneusement les vôtres... Après tout, je serais un véritable ingrat de médire de Paris!.. C'est une ville délicieuse aussi délicieuse que vous vous l'imaginez et elle surpasse votre Bretagne de je ne sais combien de coudées !

—Oh ! cela non ! fit-elle indignée. Votre Paris peut être beau, mais pas plus que ma Bretagne!... Regardez-la ici même et osez me dire le contraire ! Regardez la mer, mon amie la mer ! Car elle est vraiment mon amie. Nous nous entendons si bien toutes deux!... Comme une personne, elle me comprend. Je lui parle de tout ce que j'aime, je lui raconte ce que désire, ce que j'attends, ce que j'espère ou je voudrais... Et elle me répond, dans le chant de ses vagues, toujours comme je souhaite qu'elle me réponde .. Ah ! la mer je l'adore !

Madeleine regardait Arlette, un peu surprise. Cette petite créature enthousiaste et vibrante, non coulée dans le monde habituel des jeunes filles, la déroutait légèrement ; et elle sourit de l'entendre répondre du même accent convaincu à un mot de Guy :

—Vous verrez, ce soir, ce qu'elle est au soleil couchant, mon amie la mer ! Vous verrez...

—Eh bien, nous verrons tous ! intervint Mme Chausey. Mais, pour le moment, ne serait-il pas temps d'aller voir le Pardon ? Guy, dis au cocher de se hâter. Si nous tardons ainsi, nous arriverons quand il sera fini !

La mésaventure n'était pas à craindre, affirma Arlette, pleine l'expérience sur ce point. D'ailleurs, Kergoat n'était plus loin. Encore quelques villages laissés de côté, puis, indécise d'abord, mais plus distincte d'instant en instant, apparut la masse verdoyante du bois minuscule qui enveloppait la chapelle de Kergoat. Déjà se détachaient plus nettement ses cimes feuillues, ses branches qui jetaient des découpures d'ombre sur la foule encombrant non seulement la route, non seulement le bois, mais encore le petit cimetière, tout voisin de la chapelle, où les tombes disparaissaient sous l'herbe haute.

Car les pèlerins étaient nombreux, de tous âges, de tout sexe, de tout costume, emplissant le couvert des arbres d'une rumeur joyeuse où se mêlaient fraternellement,— l'heure de la procession n'ayant pas encore tinté,—les sonorités gutturales des mots bretons, les exclamations des buveurs attablés devant l'unique auberge le piétinement des chevaux et des ânes attachés de-ci de-là, auprès des carrioles, les appels des marchands qui vendaient des jouets pour les petits, des bonbons et des cierges pour tous.

Dans le cimetière, comme dans les allées baignées de soleil, c'était une foule bariolée ; les hommes, tous coiffés du chapeau de feutre à larges bords ; ceux de Douarnenez vêtus de la veste bleu pâle, ourlée de velours noir, le pantalon gris rayé de carreaux d'un dessin effacé, ceux de Pont-l'Abbé portant la veste courte de drap noir, brodée en couleur d'or ; ceux de Plougastel ayant, dessiné au dos de leur veste, un grand "Saint-Sacrement...".

Il y avait là des pèlerins qui venant de villages très éloignés, avaient marché toute la nuit afin de pouvoir assister à la messe du matin ; et lassés, maintenant que le désir d'arriver ne les soutenait plus, ils s'étaient assis partout où ils pouvaient trouver place, sur les tertres gazonnés du bois, sur les marches du porche. Même sur les tombes faites d'une longue pierre plate, des mères allaitaient leurs tout petits, tandis qu'autour d'elles de plus grands, drôles dans leurs jupes tombant aux pieds, très bouffantes à la suite d'un corsage très étroit, dévoraient de belles pommes carminées, leurs figures rondes épanouies, le béguin pailleté couvrant les cheveux. Des jeunes filles, le visage nimbé par la coiffe, riaient doucement avec les garçons qui se tenaient devant elles ; et, à travers les groupes, erraient des mendiants infirmes, d'une laideur monstrueuse, étalant bien haut leur misère sous le ruissellement de lumière qui tombait de ce ciel clair d'août.

Conduites par Arlette, qui connaissait son monde et glissait habilement sa mince personne dans la foule, Mme Chausey et ses filles avaient pu, malgré la présence de très nombreux touristes arrivés déjà, trouver place sur une sorte de talus qui dominait l'entrée même de la chappelle. Grâce aux sièges que leur avaient procurés les jeunes gens, elles attendaient sans aucune fatigue le moment où allait sonner la procession, amusées par le pittoresque de la scène qui les ravissait. Guy, tout le premier, y était sensible, et d'un crayon alerte, il croquait au passage les silhouettes curieuses, considérant le Pardon à un point de vue qui étonnait un peu Arlette : car pour elle, Bretonne dans l'âme, le Pardon était vraiment une fête religieuse.

—Pourquoi me regardez-vous ainsi ? fit-il, intrigué de l'expression des yeux d'enfant attachés sur lui.

—Parce que vous avez l'air de vous préparer à voir une représentation ! avoua-t-elle spontanément.

—Et n'est-ce pas un spectacle qui nous attend, ou plutôt que nous attendons ?

—Mais, pas du tout, puisque c'est une procession.

Une flamme légère avait jailli dans ses prunelles. Et Guy, le Parisien sceptique et curieux, eut tout à coup l'intuition exquise, pour son goût de blasé, de ce qu'était une âme vraiment jeune, ardente dans sa foi.

Je vous ai scandalisée, dit-il, je vous en demande bien pardon. Sans compter que vous aurez désormais de moi une détestable opinion !

—Oh ! non. Seulement, je crois que vous n'êtes pas très pieux !

Il se mit à rire gaîment, tandis que Mme Chausey répondait :

—Vous avez bien raison, Arlette de croire cela ; Guy est un grand mécréant. Il ferait bien de songer à son salut, sans quoi il risque fort d'avoir une très triste destinée dans l'autre monde !

Arlette, un peu interdite, regardait alternativement Guy et sa tante, Guy surtout, étonnée qu'on pût être aussi peu troublé devant une perspective comme celle qu'évoquait Mme Chausey ; et, incapable de contenir sa pensée, elle demanda :

—Vous n'êtes pas effrayé, mon cousin, de l'idée que vous pourriez griller éternellement ?

—Mais j'espère bien que je ne mériterai pas tout à fait un sort qui semble vous épouvanter !

—S'il m'épouvante ! ! ! Il me fait une peur terrible quand j'y pense, le soir, avant de m'endormir, surtout les jours où il y a eu des orages avec Mme Morgane. Heureusement, pendant le jour, je me rassure !

—Eh bien, alors répliqua Guy avec une gravité affectée, vous n'êtes pas une bonne chrétienne.

—Moi ! fit-elle stupéfaite et vaguement inquiétée.

—Voyons, Guy, ne la tourmentez pas, interrompit Mme Chausey. Elle ne peut pas savoir que tu plaisantes !

—Vous plaisantez ?...Oh tant mieux !

Elle ne continua pas. Une sonnerie de cloches éclatait tout à coup dans l'air, qu'elle animait de vibrations profondes. Un remous aussitôt se produisit dans la foule des pèlerins agenouillés sur l'herbe du cimetière depuis que l'office avait commencé. La porte de la chapelle venait de s'ouvrir, faisant apercevoir, dans l'ombre de ses profondeurs, un scintillement de lumières, de cierges qui, portés par les fidèles qu'on ne distinguait pas, paraissaient d'errantes étoiles allumant des éclairs sur les ors des autels.

(*A suivre.*)

Au College

ACADEMIE FRANCAISE

(*Communiqué*)

Séance du 25 octobre.

M. Jos Landry, conseiller de Belles-Lettres, remercie en termes chaleureux, les élèves de sa classe, de l'avoir promu au grade de conseiller et exhorte tous les membres à travailler autant qu'il est en leur pouvoir pour le bien de l'Académie.

M. J. B. Beaupré remercie aussi éloquemment ses confrères de l'avoir élu conseiller et promet de faire tout ce qu'il peut pour l'avancement de notre académie.

M. Rosario Prince, président de l'Académie, prend ensuite la parole. Il nous montre d'une manière très philosophique et très originale l'influence de l'éloquence et son utilité pour les Canadiens Français. C'est d'abord une dissertation philosophique sur l'objet de l'intelligence et la volonté c'est-à-dire la vérité et le bien. L'éloquence s'attaque à la raison et à la passion, l'irrite et fait les révolutions. Elle se manifeste dans les écrits, les livres et enfin, surtout, chez l'orateur. Elle s'étend à tous les hommes ; c'est tantôt le peuple Juif qui suit Moïse, pour entendre les paroles qui tombent de ses lèvres ; ce sont les Grecs attirés par l'éloquence d'un Démosthène, d'un Solon, d'un Lycurgue ; c'est un César subjugué par l'orateur qu'est Cicéron. C'est enfin le paganisme qui embrasse le christianisme grâce aux sermons des apôtres inspirés par le St-Esprit. Enfin son utilité pour nous Canadiens Français : nous avons à vaincre une immigration sans mesure, la haine de notre nationalité, la franc-maçonnerie, les préjugés et l'esprit de parti. Or le grand moyen d'obtenir la victoire, c'est l'éloquence. M. le Président a tenu les académiciens sous le feu de ses paroles pendant plus d'une demi-heure et ceux-ci lui ont témoigné leur satisfaction par des applaudissements prolongés. Vint ensuite une déclamation par M. A. Ferland. Une chasse au lion de M. Tartarin de Tarascon: ce chasseur émérite qui reste une nuit à l'affut pour tuer un lion qu'il trouve, "o surprise" être un âne. M. Ferland possède les principales qualités du déclamateur, entre autres : un courage à toute épreuve et un sans-gêne extraordinaire ; il semble avoir un petit défaut de mémoire.

Puis, discussion entre M. G. Charette et M. P. Bleau. Vaut-il mieux pour les Canadiens demeurer dans la Province de Québec que d'immigrer dans l'ouest? M. Charette défend la province de Québec. Il montre d'abord les avantages religieux et nationaux offerts par la province de Québec ; puis les avantages pour le colon qui s'y établit ; les forêts innombrables et immenses de cette province qui donnent au colon des moyens de subsister. Il parle de sa fameuse pomme "Fameuse", de son sirop d'érable de ses richesses minières etc. M. P. Bleau appuie surtout sur les intérêts matériels offerts par l'Ouest et surtout sur les avantages de son agriculture. Les arbitres accordèrent la victoire au défenseur de l'ouest et la séance fut levée.

LE SECRETAIRE.

Municipalite de Montcalm

Dixième séance du conseil de la Municipalité de Montcalm tenue à Letellier ce quatrième jour de Novembre 1908.

Présents: Willie Fraser, préfet, Eugène Cartier, Gaspard Bérard, Harry Franks, Onésime Bordeleau, Joseph Saurette et George Beaupré, conseillers.

Le préfet appelle le conseil à l'ordre et le greffier donne la lecture du procès verbal de la dernière réunion qui est adopté sur motion de J. Saurette secondé par O. Bordeleau. Adopté.

Bérard-Franks. Que le conseiller Bordeleau soit autorisé à voir à la collection des billets de Grain de semence. Adopté.

Bordeleau-Saurette. Que le préfet soit autorisé à assister à la convention qui sera tenue à Brandon le 24-25-26 novembre prochain. Adopté.

Franks-Bordeleau. Que le secrétaire Trésorier soit autorisé à aller à Emerson le 28 de novembre 1908 pour collecter les taxes et qu'un avis soit envoyé au Emerson Journal pour annoncer la date de la collection. Adopté.

Bérard-Cartier. Que le rapport du comité des finances soit adopté Adopté.

Bérard-Franks. Que le conseil s'ajourne au premier mercredi de décembre le 2. Adopté.

JOSEPH BARIL.
Sec.-Trés.

—M. C. A. Gareau demande à acheter un terrain de 100 à 120 acres gagnant Saint-Norbert.

—Maison à louer. No 283 Ave Provencher. Sept pièces, grande cave, améliorations modernes. Possession immédiate. S'adresser à Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau.